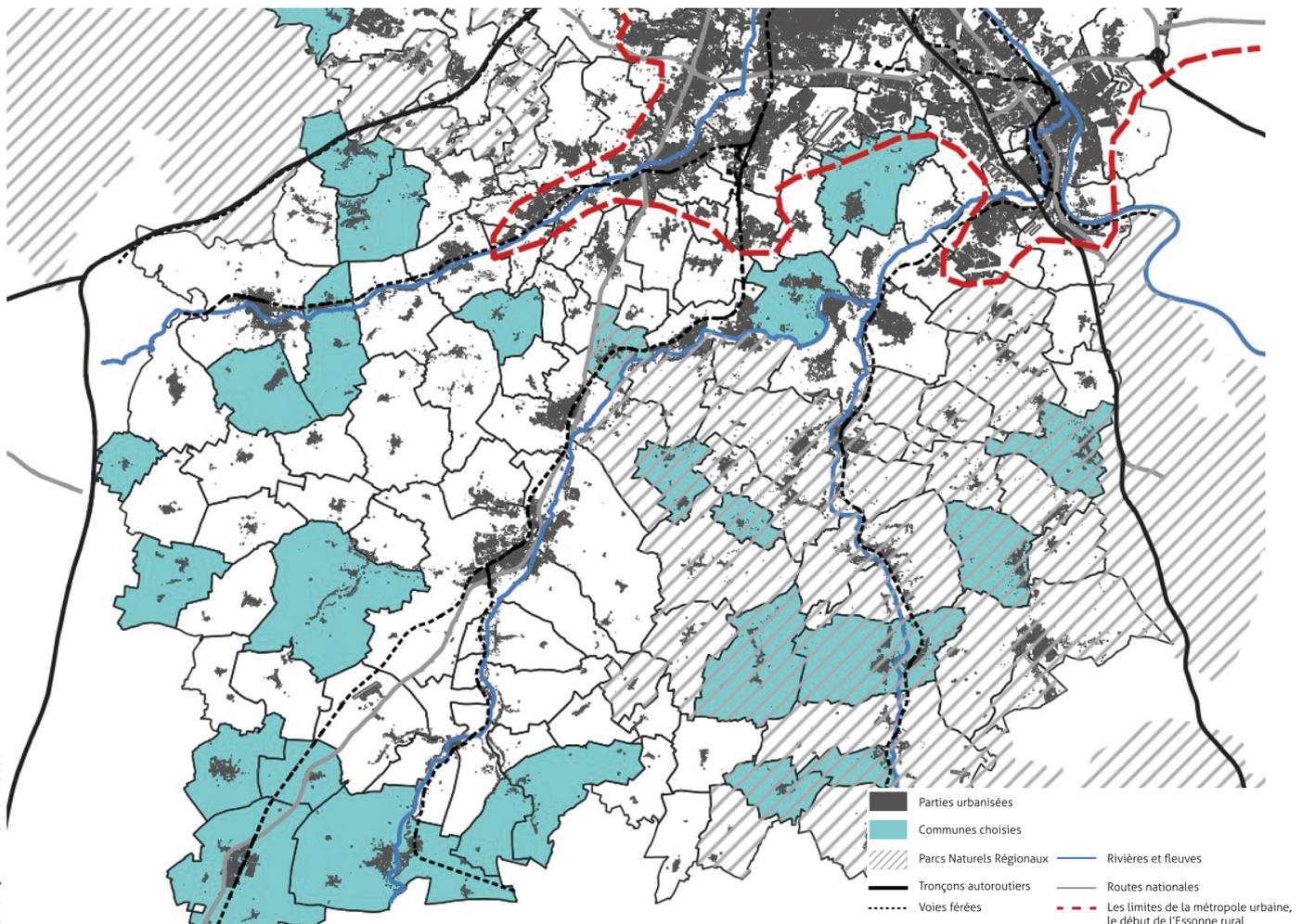


La ruralité dans le contexte sud-essonnien

Que désigne le mot "ruralité" en Essonne ?

Afin d'adapter ses conseils aux spécificités des territoires ruraux du département, le CAUE engage, en lien avec le monde de la recherche, un travail d'analyse à partir de données récoltées dans 26 communes représentatives.



Analyser le territoire rural au travers de 26 communes.
Action menée en 2020.

Le point de départ

Que désigne le mot "ruralité" en Essonne ? Peut-on parler de territoires ruraux malgré l'influence de la métropole parisienne ? Si oui, où commencent les ruralités essonniennes, et quelles sont-elles ? Entre ruralités et métropole, ces paysages "périurbains", "agricoles" ou "naturels" semblent attirer une population en quête d'un compromis entre ville dense et espaces ouverts.

L'objectif de la démarche

Le CAUE souhaite mieux définir et appréhender les ruralités essonniennes, qui sont souvent délaissées par la recherche et les études urbaines au profit du nord du département, qui concentre une large majorité de la population et des activités. Grâce à ce travail de relevé, d'analyse et d'échanges avec les élus et habitants, nous pourrions dresser le portrait de l'Essonne rurale. Comprendre les territoires sud-essonniens et leurs dynamiques communes permet d'adapter les offres et actions du CAUE et ainsi, d'être plus présent auprès des petites communes.

Le déroulé

Cette étude se déroule en plusieurs temps :

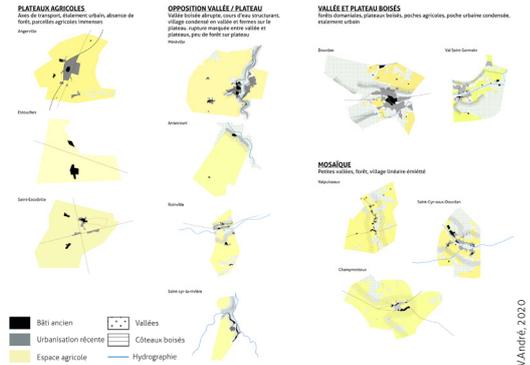
- **Une première approche à l'échelle départementale** pour appréhender les enjeux et spécificités du Sud-Essonne selon les données démographiques, socio-économiques, morphologiques et paysagères. Dans cette phase de repérage, nous identifions les grandes tendances et typologies de communes rencontrant des problématiques similaires d'aménagement de l'espace. **26 communes ont été sélectionnées** afin d'analyser plus finement les enjeux architecturaux, urbains et paysagers qu'elles rencontrent et les politiques menées. 26 "fiches communes" ont été réalisées pour synthétiser et comparer les informations.

- **Une seconde phase, à partir de 2021, se concentrera sur quelques exemples à l'échelle communale et communautaire.** Cette série d'études de cas pourra se concentrer sur l'habitat dit "rural", ses adaptations et les politiques de logement et d'aménagement menées (relevés du parc bâti, du tissu urbain, entretiens) ou sur d'autres thématiques identifiées lors de la première phase.

Pour nourrir cette étude, le CAUE s'est rapproché du milieu de la recherche et travaille avec le **Centre de Recherche sur l'habitat (CRH)**, une composante du **Laboratoire Architecture Ville Urbanisme Environnement (LAVUE)**, une unité mixte de recherche du **CNRS**, et avec l'**École nationale supérieure d'architecture Paris Val de Seine**. Des colloques rassemblant élus, chercheurs et acteurs locaux seront organisés autour de ces thématiques. Des stages de master proposeront, dès 2021, des études plus approfondies sur certains territoires et thématiques.

Mais quelles sont réellement les dynamiques d'urbanisation à l'œuvre dans ces territoires ?

À l'origine de cette étude lancée par le CAUE se trouve le besoin de mieux comprendre les spécificités sud-essonniennes, pour mieux conseiller et accompagner les collectivités concernées dans l'aménagement et la valorisation de leur territoire.



Classement des communes selon leur morphologie.

Chaque année, des partenariats peuvent être mis en place avec les écoles d'architecture et les communes intéressées, afin que des groupes d'étudiants en architecture réalisent, dans un cadre pédagogique, des diagnostics territoriaux et esquissent des propositions de projets pour la ville. Une première expérience a eu lieu entre mars et juillet 2020 dans la commune d'Angervilliers.

| | Hameaux | Urbanisation concentrée / compacte / continue | Espaces boisés | Parcelles agricoles | Distinction Plateau / Vallée | Hydrographie | Chemins de fer et voiries | Parc d'activités Industrielles / Artisanales / Commerciales |
|--------------------|---------|---|----------------|---------------------|------------------------------|--------------|---------------------------|---|
| Angerville | | | | | | | | |
| Angervilliers | | | | | | | | |
| Chamarande | | | | | | | | |
| Champmotteux | | | | | | | | |
| Chatignoville | | | | | | | | |
| Les-Granges-Le-Roi | | | | | | | | |
| Maise | | | | | | | | |

Comparaison des communes selon leur morphologie.

CAUE+

- Faire avec le territoire.
- Approche concrète de l'habitat rural.
- Travail innovant avec les communes rurales.
- Partenariats avec le monde de la recherche.
- Ancrage dans le Sud-Essonne.